

RESEAU D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Haguenau

Réunion du Lundi 6 juin 2016

Présents

BIOT Nathalie, PMI Utams-Haguenau

GOLDSCHMITT Nathalie, PMI Utams Haguenau

GOETTMANN-GABRITSCH Caroline, PMI Utams Haguenau

DE LA MICHELLERIE Elisabeth, Responsable d'Equipe territoriale médico-sociale Haguenau

KRAEMER Edith, Conseillère conjugale et familiale CIDFF

LABARRE Félix, référent familial CASF

LAURET Stéphanie, référente familiale Centre socio-culturel Langensand

ZUMSTEIN Marie Josée, référente familiale Centre socio-culturel Schuman et les Pins

RUBIO Marie-Nicole, Le Furet

Excusée

Zink Isabelle, Conseillère en ESF CAF

Ordre du jour

- Place des parents
- Liens avec EN
- Les référents locaux territoriaux
- Construire l'animation territoriale,

1- Comment identifier et associer des parents dans le cadre de ce groupe de travail ?

Un des principes de ce RAP est de veiller à la participation des parents.

Il ne s'agit pour autant pas de faire des parents des témoins de nos échanges mais bien au contraire de prendre en compte leurs visions des dynamiques qui sont soutenantes pour eux en tant que parents.

Actions :

- faire la proposition aux parents qui sont impliqués dans les projets du CASF
- faire la proposition aux parents de l'association turque (Langensand)
- contacter les associations de parents d'élèves

2-Les parents d'enfants de 6-11 ans

Parmi les axes de travail qui ont été identifiés comme prioritaires. Les actions à destination de parents d'enfants de 6 à 11 ans sont perçues comme importantes.

Des parents lors du forum ont insisté sur le fait que pour cette tranche d'âge le soutien était essentiel. Durant cette période de latence le renforcement des liens et des expériences positives est

nécessaire pour qu'il y ait une continuité dans cette démarche et que le moment de l'adolescence soit mieux préparé. Pour ce travail nous souhaiterions pouvoir impliquer l'EN.

Action : Des contacts ont été pris avec les IEN pour solliciter un rv. Il s'agira de bien transmettre les enjeux de leur participation pour qu'ils trouvent leur place dans ce groupe de suivi.

3- La petite enfance

Dans le cadre d'un pacte social local sur le territoire Brumath et Basse Zorn un travail de concertation est en cours associant notamment les élus qui ont un rôle essentiel.

Actions :

-Une intégration de ces pistes de réflexion au sein du Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents. Ce SDAP, co-signé par la CAF, le Conseil Départemental et l'Association des Maires du Bas-Rhin, vise à harmoniser la gouvernance locale des politiques « petite enfance et parentalité ». Des groupes de travail se réunissent actuellement sur le territoire Nord du département

-Thématique du prochain groupe de suivi qui portera sur la Petite enfance et la parentalité (la contribution de la PMI, de la CAF et celle de certains élus impliqués est à préparer en amont)

Question : voir si on invite les RAMS et les structures PE ?

4- Les référents locaux

Lors de la réunion qui s'est tenue le 27 mai dernier nous avons pu :

- Identifier les actions et les partenariats dans les différents territoires
- Reparler du recensement des actions
- Mutualiser des ressources

Pour plus d'informations, voir PJ

Rappel sur la réunion qui se tiendra le 30 juin à l'Udaf

Remarque : pour éviter de multiplier les réunions et les instances il faudra trouver une mode d'organisation qui ait du sens et qui ne soit pas chronophage. Ce qui nous amène aux propositions ci dessous.

5- Construire l'animation territoriale

Pour aller au plus près des territoires, des parents, des enfants.

Modalité de travail : pour clarifier le fonctionnement du réseau nous proposons les schémas suivants :



Fonctionnement centralisé tout passe par le centre contrairement au fonctionnement en réseau où les échanges peuvent se faire de manière plus souple en fonction de la pertinence des liens à construire pour mener à bien un projet.

Suite à nos échanges nous retenons la proposition suivante : ce groupe constitue comme une instance de veille et de ressource.

L'organisation

Les référents locaux + Utams + EN+ CAF + élus concernés se réuniront 1 à 2 fois par an maximum (proposition qui sera revue en fonction des travaux de la présentation des travaux du Deis).

En parallèle d'autres groupes de travail sur des actions ou projets ciblés peuvent avoir lieu avec les partenaires ad hoc.

Les objectifs

- Fédérer les acteurs
- Mutualiser les ressources pour répondre aux besoins des porteurs de projet
- Accompagner dans la mesure du possible le développement de nouvelles actions

**La prochaine rencontre
se centrera sur « Parents de Jeunes enfants »**

Ordre du jour

- Faire le point sur ce qu'on peut s'apporter, ce qu'on peut impulser
- Présentation des actions l'Utams
- Présentation des actions Caf

Date à définir à partir d'un doodle